

**Président : M.MOREAU**

**Groupes de travail**

- **GESTION: M MOREAU-**
  - Compte rendu des réunions, affichage
  - Courrier : arrivée, départ, correspondance avec le syndic et les résidents
  - Suivi du travail des employés : horaires, congés, tâches, qualité, relations
  - Suivi des produits, matériels, matériaux : entretien et outillage par inventaires et contrôles
  - Suivi des contrats des employés, salaires et remplacements
  
- **FINANCES-JURIDIQUE : Monsieur HUET - M MOREAU**
  - Suivi des comptes : imputation, bilan, contrôle
  - Suivi du budget prévisionnel
  
- **JURIDIQUE : Madame ALLEAUME**
  - Suivi des contrats : mise à jour, coût, qualité des prestations, amélioration
  
- **SECURITE: Monsieur JEZEQUEL**
  - Suivi du bon fonctionnement des installations
  - Déchets : tri, stockage, évacuation.
  - travaux à réaliser, traitement des problèmes et propositions d'amélioration
  
- **ENERGIE :**
  - A/ CHAUFFAGE : Monsieur LENEN**
    - Suivi et contrôle des installations, des températures, qualité, économies...
    - travaux à réaliser, traitement des problèmes et propositions d'amélioration...
  
  - B/ ELECTRICITE : Monsieur HUET**
    - Suivi et contrôle des installations, du fonctionnement, qualité, économies...
    - travaux à réaliser, traitement des problèmes et propositions d'amélioration ...
  
  - C/ EAU : Monsieur PERRAULT**
    - Suivi et contrôle des installations, des consommations, qualité, économies...
    - travaux à réaliser, traitement des problèmes et propositions d'amélioration ...
  
- **TRAVAUX D'ENTRETIEN: M. LEMARCHAND**
  - Suivi et contrôle des installations, des équipements, du bon fonctionnement,
  - Contrôle des consultations et commandes par le syndic (devis ou appel d'offres),
  - Suivi et contrôle des travaux exécutés par entreprise,
  - Définir les travaux relevant de l'employé et lui assurer les moyens de l'exécution
  
- **CADRE DE VIE: Mme MARUGAN**
  - Rechercher les améliorations utiles à une meilleure qualité de vie, proposer des solutions, les chiffrer (coût et entretien)
  - Entretien des espaces vert
  -
  
- **Commissions particulières:**
  - En fonction des nécessités, mandatées pour assistance et aide avec une mission définie par le conseil, pour une durée déterminée, pilotée par un membre du conseil, et ouvert aux copropriétaires désirant apporter leur expérience au profit de la copropriété.